



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Benoît-Labre tenue à la salle municipale sise au 216, route 271, Saint-Benoît-Labre, le mardi 15 octobre 2024 à 19 h 34.

Sont présents à cette séance :

Siège numéro 1 Madame Ginette Lessard
Siège numéro 3 Monsieur Louis-David Bonin
Siège numéro 4 Monsieur Claude Fournier
Siège numéro 5 Monsieur Jonathan Pépin
Siège numéro 6 Madame Mélanie Raymond

Monsieur Jean-Marc Doyon, maire est absent.

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire suppléant, monsieur Marc Cloutier.

Madame Coralie Rodrigue, directrice générale et greffière-trésorière, agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Marc Cloutier, maire suppléant, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux personnes présentes et en visioconférence.

125781-10-2024

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Jonathan Pépin, appuyé par madame Mélanie Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

AQUEDUC, ÉGOUTS, ORDURES

3. CUELLETTE ET TRANSPORTS DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2025 – OCTROI DU CONTRAT
4. VÉRIFICATION DES DÉBITMÈTRES 2024 – OFFRE DE SERVICE

BÂTIMENTS MUNICIPAUX

5. DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS (HÔTEL DE VILLE ET GUICHET DE LA CAISSE)
6. DÉNEIGEMENT ET ÉPANDAGE D'ABRASIF – IMMEUBLES MUNICIPAUX – OCTROI DU CONTRAT



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

PERSONNEL

7. COORDONNATRICE AUX LOISIRS ET À LA CULTURE
– EMBAUCHE

FINANCES

8. CHEMTRADE – AUTORISATION DE PAIEMENT

LOISIR – CULTURE – SANTÉ BIEN-ÊTRE

9. CPS LES PASSERELLES – DEMANDE
D'AUTORISATION POUR LA COLLECTE DE DONS 2024
SUR UN AXE ROUTIER

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. CLÔTURE DE LA SÉANCE

125782-10-2024

3. CUEILLETTE ET TRANSPORTS DES MATIÈRES
RÉSIDUELLES 2025 – OCTROI DU CONTRAT

Considérant que la municipalité de Saint-Benoît-Labre a procédé à un appel de proposition pour la cueillette et le transport des matières résiduelles ;

Considérant que la municipalité de Saint-Benoît-Labre n'a reçu qu'une seule soumission, celle de Sanitaire Fortier au montant de 74 900,00 \$, plus taxes ;

En conséquence, il est proposé par madame Ginette Lessard, appuyé par madame Mélanie Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer ledit contrat de cueillette et de transport des matières résiduelles 2025 à Sanitaire Fortier au montant de soixante-quatorze mille neuf cent dollars (74 900,00\$), plus taxes et d'autoriser le maire suppléant et la directrice générale et greffière-trésorière à signer ce dit contrat.

125783-10-2024

4. VÉRIFICATION DES DÉBITMÈTRES 2024 – OFFRE DE SERVICE

Considérant que la Municipalité a reçu une offre de service de la compagnie Simo pour la vérification de 4 débitmètres d'eau potable et d'eau usée au montant forfaitaire de 2 202,07 \$, taxes non incluses ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Claude Fournier, appuyé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de service de Simo au montant forfaitaire de deux mille deux cent deux dollars et sept cents (2 202,07\$), taxes non incluses et autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à signer l'offre de service.

125784-10-2024

5. DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS (HÔTEL DE VILLE ET
GUICHET DE LA CAISSE)

Considérant que monsieur Michel Poulin ne renouvellera pas son contrat de déneigement des trottoirs des immeubles municipaux avec la Municipalité ;



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

Considérant que monsieur François Bonenfant s'est montré intéressé à faire le déneigement des trottoirs au coût de 900 \$ pour la bibliothèque et 850 \$ pour l'hôtel de ville pour la saison 2024-2025 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Louis-David Bonin, appuyé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de monsieur François Bonenfant pour le déneigement des trottoirs à la bibliothèque (152, rue Principale) au coût de 900 \$ et à l'hôtel de ville au coût de 850 \$. L'abrasifs et les pelles seront fournis par la Municipalité.

125785-10-2024

6. DÉNEIGEMENT ET ÉPANDAGE D'ABRASIF –
IMMEUBLES MUNICIPAUX – OCTROI DU CONTRAT

Considérant que suivant l'appel d'offres sur invitation, nous avons reçu qu'une seule soumission conforme ;

- Service MF : 110 \$ /h pour le déneigement et entre 45 \$ et 100 \$ la fois pour l'épandage d'abrasif / fondant (taxes non incluses) pour les immeubles municipaux

En conséquence, il est proposé par monsieur Claude Fournier, appuyé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission conforme de Services MF et lui octroyer le contrat de déneigement des immeubles municipaux sur appel.

125786-10-2024

7. COORDONNATRICE AUX LOISIRS ET À LA CULTURE –
EMBAUCHE

Considérant que suivant la démission de madame Peggy Vignola, la Municipalité doit procéder à l'embauche d'un/d'une coordonnateur/trice aux loisirs et à la culture ;

Considérant que le comité de sélection composé de monsieur Marc Cloutier, maire suppléant, madame Mélanie Raymond, conseillère au siège # 6 et madame Coralie Rodrigue, directrice générale et greffière-trésorière a rencontré plusieurs candidat(e)s afin de combler le poste de coordonnateur/trice en loisirs et à la culture ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Louis-David Bonin, appuyé par madame Mélanie Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'embauche de madame Valérie Paradis à titre de coordonnatrice aux loisirs et à la culture et d'autoriser le maire suppléant ainsi que la directrice générale et greffière-trésorière à signer le contrat de travail selon les conditions discutés.

125787-10-2024

8. CHEMTRADE – AUTORISATION DE PAIEMENT

Considérant que l'achat de sulfate Ferric demandé par Aquatech était nécessaire ;

Considérant que la facture reçue de Chemtrade est au montant de 5 000,86 \$, taxes incluses ;



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

En conséquence, il est proposé par monsieur Jonathan Pépin, appuyé par madame Ginette Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la facture de Chemtrade au montant de cinq mille dollars et quatre-vingt-six cents (5 000,86 \$), taxes incluses.

125788-10-2024

9. **CPS LES PASSERELLES – DEMANDE D'AUTORISATION POUR LA COLLECTE DE DONS 2024 SUR UN AXE ROUTIER**

Considérant que la Municipalité a reçu une demande du CPS les Passerelles pour qu'ils puissent s'installer à l'intersection de la route 271 et de la rue Principale de 9 h 00 à 13 h 00 samedi le 14 décembre 2024 afin de recueillir des dons pour la Grande guignolée du Dr Julien ;

En conséquence, il est proposé par madame Mélanie Raymond, appuyé par monsieur Claude Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la collecte de fonds à l'intersection de la route 271 et de la rue Principale de 9 h 00 à 13 h 00 samedi le 14 décembre 2024 et d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à signer les formulaires pour le permis d'événements spéciaux auprès du Ministère des Transports et de la Mobilité Durable.

10. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est tenue de 19 h 41 à 19 h 42. Aucune question n'est posée.

125789-10-2024

11. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par monsieur Louis-David Bonin, appuyé par monsieur Claude Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de clôturer la présente séance. Il est 19 h 42.

SIGNATURE AU PROCÈS-VERBAL

Je, Marc Cloutier, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) de *Code municipal du Québec*.



MARC CLOUTIER, MAIRE SUPPLÉANT



CORALIE RODRIGUE,
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE